



Cours par correspondance, retractation

Par **Chricef**, le **29/10/2016** à **01:44**

Bonjour ,rnIl y a presque deux ans je me suis inscrit au centre européen de formation afin de suivre des cours par cprespondance. Cependant n'étant pas très doué pour remplir des papiers et leurs ayant précisé cela j'ai tant bien que mal rempli le dossier avec un conseiller téléphonique de leurs bureaux. J'ai tout renvoyer... rnAprès avoir reçu les premiers cours je me suis rendu compte que ce n'était pas ce que je voulais et que je n'aurai pas le temps de les faire . Je les ai alors appeler pour résilier mon contrat. Mais mon interlocutrice à insister pour que je continue, lasser j'ai cédé.rnPlus tard n'ayant plus la possibilité de les payer j'ai fait opposition à la banque . Comme pour d'autre cas que j'ai vu, ils m'ont harcelée de mails et SMS jusqu'à la menace du contentieux . De peur j'ai continuer à payer . Mais la je ne peux vraiment plus me le permettre. Et depuis deux ans je ne cesse de leur dire que je ne veux plus suivre leurs cours. Mais ma demande de résiliation est toujours rejetée .rnJ'aimerais savoir ce que je peux faire. rnA noter que je n'ai pas d'exemplaire du contrat. Tellement douer je l'ai renvoyer avec les autres papiers du dossiers.